

0490029R  
ACADEMIE DE NANTES  
COLLEGE CAMILLE CLAUDEL  
6 RUE DE L AULNAYE  
49370 VAL D ERDRE AUXENCE  
Tel : 0241774237

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 10  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 19  
Quorum : 10  
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 07/09/2017

Réuni le : 21/09/2017

Sous la présidence de : Gilles Chanal

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à NEWBURY , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 2

Libellé de la délibération :

NEWBURY : Le Conseil d'Administration autorise le chef d'établissement :

-à organiser le voyage à NEWBURY (Angleterre) du 14 au 19 mai 2018 avec les élèves de 3C et 3D,

-à demander une participation financière de 370 € par élève,

-à signer les contrats relatifs à l'organisation de ce voyage.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :                      15

Pour :    15

Contre :    0

Abstentions :                                   0

Blancs :                                         0

Nuls :    0